

SAS DAMOLOUTEAU

8 rue des Jardins

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20231115-2023-37-BS-DE

Accusé certifié exécutoire

sasdamolouteau@gmail.com

Réception par le préfet le 15/11/2023

Publication : 17/11/2023

Anne PERSENT Présidente 06 83 11 58 64

Martin PERSENT Directeur 07 71 20 25 45

EPTB Seine Grands Lacs

19 JUIL 2023

N°215.....

EPTB SEINE GRANDS LACS,
12 Rue Villiot,
75012 PARIS

Eclaron, le 12 juillet 2023

OBJET : Demande de rectification de limite de propriété

Madame, Monsieur,

Notre courrier fait suite à l'entrevue avec M. Frédéric Mignon, le mardi 4 juillet dans notre propriété, au 3 Rue du Pré Longue Queue à Saint Dizier (52100).

A notre demande, un bornage a été effectué par un géomètre expert (Cabinet GAUCHOTTE) qui a repéré un écart concernant la limite de propriété et le plan cadastral. En effet, votre clôture n'a pas été installée en limite de propriété.

Le cabinet GAUCHOTTE nous a donc averti que cette bande de terrain se situait entre votre clôture et notre terrain. Il nous a mis en relation avec M. Frédéric Mignon, afin de parler des éventuelles solutions quant à l'acquisition de ce terrain.

A ce jour, il a été acté une superficie de **100m²**. Nous ne sommes pas opposés à acquérir cette parcelle dans la limite d'un prix raisonnable.

La parcelle en question n'a pas été entretenue et si nous en faisons l'acquisition, nous allons devoir défricher cette parcelle et l'entretenir.

Notre proposition est de **10 000€/ha**, ce qui représente la somme de **100€**.

Cette acquisition, qui doit se réaliser auprès d'un notaire va, de plus, entraîner des frais que nous devons supporter.

Evidemment, cette découverte ralenti la mise en place de notre projet. Nous vous demandons donc, de bien vouloir traiter ce dossier dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Anne PERSENT
Présidente